

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 8 juillet 2021

DCM N° 21-07-08-11

Objet : Attribution de bourses et parrainages au titre du dispositif Projets Jeunes.

Rapporteur: M. TAHRI

Dans le cadre de l'accompagnement à l'initiative et à l'engagement des jeunes messins de 11 à 30 ans, la Ville de Metz soutient et valorise les projets portés par ceux-ci. Animé parmi un ensemble de partenaires institutionnels, associatifs et économiques, le dispositif Projets Jeunes permet à cet effet l'attribution de bourses et parrainages, d'offrir une aide à la méthodologie de projet, à la recherche de partenaires, à la mise en réseau, à la communication.

L'objectif est de permettre aux jeunes messins, individuellement ou collectivement, de devenir des acteurs de leur territoire dans tous les domaines de la vie de la cité : éducation, culture, sport, économie, solidarité. Il s'agit également d'encourager la prise d'initiative, d'accompagner les jeunes publics vers l'autonomie et enfin de promouvoir les jeunes talents messins, contribuant ainsi au rayonnement de la ville.

Lors du jury du 30 juin 2021, cinq porteurs de projet messins ont été déclarés lauréats "Projets Jeunes".

Il est proposé d'attribuer une bourse de 1 000 € pour quatre de ces projets, et une bourse de 670 € au bénéfice du cinquième, pour un montant total de 4 670 €.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU le Code des Collectivités Territoriales, notamment pris en ses articles L1611-4 et L2541-12,

VU la Charte pour le soutien et l'accompagnement à l'initiative et à l'engagement des jeunes en Moselle,

CONSIDERANT la volonté de la Ville de Metz d'encourager, soutenir et accompagner les

initiatives, l'engagement et la prise d'autonomie des jeunes,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** les subventions suivantes aux associations mentionnées et au bénéficiaire des projets associés pour un montant total de **4 670 €** :
 - Association Théâtre Universitaire de Metz pour Léa TRIVINO 670 €
 - Association Kultur's a'Vibes pour Bastien WOZNIAK 1 000 €
 - Association Collectif des Pièces Détachées pour Romain PROVENCE 1 000 €
 - CRI-BIJ pour :
 - . Gaël CANTON 1 000 €
 - . Justin PLEUTIN 1 000 €

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

La dépense totale s'élève à 4 670 €. Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice 2021.

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
Commissions : Commission Sport et Jeunesse, Vie Associative et Etudiante, Réunion de travail
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. François GROSDIDIER Maire de Metz ,
Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.
Membres assistant à la séance : 41 Absents : 14 Dont excusés : 11

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Nom Porteur Projet	Nom du Projet	Type	Descriptif	BP	Déploiement Géographique	Versement de la bourse	Montant sollicité
TRIVINO Léa	WE de présentation et de cohésion	Culturel (théâtre)	Organisation d'un w.e de cohésion pour faire connaître le TUM qui fête ses 50 ans en 2021 et lui redonner une place forte en tant qu'acteur culturel local du spectacle vivant.	3 520 €	Ile du Saulcy	TUM	670€
WOZNIAK Bastien	EP Basstone : Empreinte	Culturel (Musique)	Création d'un premier EP de 6 titres de manière professionnelle.	2020€	National	Kultur'a'Vibes	1000€
PROVENCE Romain	EP "Parler"	Culturel (Musique)	Participation à la sortie d'un premier EP.	2000€	Local et régional	Collectif des pièces détachées	1000€
CANTON Gaël	Villages Records	Culturel (Musique électronique)	Ateliers pratiques de musique électronique à destination du public des établissements médico-sociaux, Ehpad et toutes les personnes en situation de difficulté sociale, psychologique ou de handicap.	3 110,5 €	Local	CRI-BIJ	1000€
PLEUTIN Justin	Lancement de CACHOU	Culturel (Musique)	Lancement de Cachou Production pour la sortie d'un premier EP intitulé « Vivant »	3400€	Grand Est	CRI-BIJ	1000€